

Thème n° 3 Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

N° de paragraphe	Amendements
1	Les conséquences de la pandémie
1	Aujourd'hui des débats émergent, même aux États-Unis avec un discours affichant une remise en
	cause de la concurrence fiscale entre pays ou la promotion de plans de relance ambitieux.
1	Pourtant, chaque accalmie sur le front sanitaire voit des discours vantant le libéralisme exacerbant
	la concurrence à outrance.
3	La recherche effrénée de profits détruit les écosystèmes en déréglant le climat et la biodiversité.
3	Il y a urgence à basculer vers un mode de production qui ne soit plus dépendant des énergies
	fossiles et du nucléaire, pour favoriser l'efficacité et la sobriété énergétiques, en travaillant
	massivement sur l'efficacité énergétique et la sobriété énergétique.
5	Le syndicalisme de transformation sociale de la FSU s'inscrit pleinement dans ces recherches
	d'alternatives, sources d'espoirs, notamment via son engagement dans le collectif « plus jamais ça
	».
9	Dans la phrase, supprimer : la perte de la biodiversité
10	L'humanité est aujourd'hui dans l'impasse d'un modèle capitaliste qui montre son incapacité à
	construire un consensus autour d'un principe supérieur. Le modèle capitaliste démontre chaque
13	jour son incapacité à résoudre les crises sociales et écologiques qu'il génère. La FSU dénonce tous les accords bilatéraux de libre-échange, et ceux qui vont être revus ou ratifiés
15	(TAFTA, AECG, Mercosur). Remonter, juste après, la phrase: Le commerce mondial doit être
	régulé et contrôlé selon des critères écologiques, solidaires et justes.
13	Poursuivre avec :
	La finance et les investisseurs utilisent de plus en plus, avec la plus grande hypocrisie, l'éco-
	blanchiment pour se donner une image écologique.
14	Rajout à la fin du paragraphe : l'accord adopté à l'issue de la COP 26 est très insuffisant et ne
	permettra pas de limiter la hausse globale des températures à 1,5°C. Les pays les plus pauvres
	subiront plus durement les conséquences du changement climatique, or toutes leurs demandes
	ont été écartées et aucune avancée en terme de solidarité n'a été actée.
19	Le même volontarisme doit être possible Il nous faut imposer des investissements équivalents pour
	rompre avec des décennies d'un chômage de masse qui brise des vies, prive la société de millions
	de savoir-faire et d'emplois nécessaires pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux.
26	Pour autant, comment penser l'articulation entre des formes coopératives et la place des services
	publics ? Dans un contexte de libéralisation de marché, par exemple celui du train, à quelles
	conditions l'émergence de coopératives (ex Railcoop) peut contribuer à maintenir un service
	public ? Il n'est pas possible que les Services Publics s'effacent derrière des initiatives coopératives. Ils
	doivent au contraire s'étendre et se renforcer en englobant les services essentiels. La propriété
	capitaliste des grands moyens de production et d'échange est à la base du système de production
	actuelle. La FSU se prononce pour la nationalisation des secteurs essentiels (transport, eau, énergie
) afin de répondre aux grands problèmes de notre époque.
29	La dématérialisation L'immatérialité d'internet est un leurre. du numérique relève du mythe.
29	Internet dépend d'une infrastructure matérielle dense et énergivore.
29	À la fin du 29, rajouter : Plutôt que le déploiement de nouvelles technologie (5G) il faut songer à la
	sobriété numérique.
30	Elles promeuvent un système de valeurs une « éthique » qui leur est propre
31	Le développement de la 5G toute nouvelle technologie doit être soumis au débat démocratique.
·	

N° de	Amendements
paragraphe 37	Mission impérative du service public d'éducation et enjeu de justice sociale, la sensibilisation
37	reconnexion des élèves à la biodiversité et à la nature
38	L'état doit impulser une rénovation généralisée, privilégiant la végétalisation des espaces collectifs
	et l'accessibilité par les mobilités douces et collectives doivent être engagées , sans recourir à la
	privatisation (exemple des PPP).
47	L'inspection et la médecine du travail doivent être développées en toute indépendance des
	employeurs. Leurs salarié.es doivent avoir la garantie de conditions de travail décentes et
	sécurisées. La FSU revendique la présence effective de la médecine du travail sur l'ensemble du
	territoire.
47	Il faut par ailleurs assurer le droit effectif des travailleurs et travailleuses à utiliser leur droit de
40	retrait en cas de danger grave et imminent.
48	Les plus précaires sont souvent celles et ceux qui
48	Le télétravail doit être fortement encadré avec une prise en charge du matériel, des frais induits, le
	droit à la déconnexion, un contrôle moindre de la part des employeurs/euses au profit d'une
54	confiance renforcée envers les salari-ées et le respect du temps de travail
34	politique publique du médicament, levée des brevets, moyens en formation et revalorisation salariale des soignant·es, dotation en lits, personnels et matériels, abandon de la gestion
	entrepreneuriale des hôpitaux (notamment de la T2A), recrutement de médeciens médeciennes et
	personnel paramédical, mesures fortes pour former suffisamment de médecins et pour leur juste
	répartition sur le territoire (lutte contre les déserts médicaux), véritable politique de prévention
	notamment des maladies chroniques, etc
54	à la fin, et à la place de « etc » : et des maladies spécifiquement féminines (endométriose,
	syndrômes prémenstruels) où dont les symptômes sont différentes de ceux des hommes
60	Supprimer : La FSU s'engage à explorer les pistes de réflexion sur l'accès à une alimentation saine
	et durable pour toutes et tous. Les intérêts et limites d'une sécurité sociale de l'alimentation ou
	d'autres alternatives sont à examiner.
	Remplacer par : La FSU s'engage à participer à l'étude du projet d'une Sécurité Sociale de
70	l'Alimentation pour l'accès à une alimentation saine et durable pour toutes et tous.
78	Quels engagements pour les plans de relance ? Quel avenir pour la dette covid ? Les plans de relance doivent être transformés : plus ambitieux socialement et écologiquement au service de
	toutes et tous. La dette publique (Covid) doit être effacée.
86	L'austérité imposée à l'hôpital public a des conséquences dramatiques et ne tient que par
	l'engagement remarquable des personnels, notamment au début de la crise sanitaire.
102	Déplacer un mot : un plan ambitieux pour les jeunes, ambitieux,
110	Inverser l'ordre des phrases = mettre en premier « La FSU s'oppose à la réforme de l'assurance
	chômage. » Puis : « Mais au-delà, un débat doit s'engager
125	Ajout : La FSU demande l'abandon du dispositif de la cellule DEMETER, signé entre la FNSEA et la
	gendarmerie nationale qui tend à criminaliser les actions contre l'agriculture intensive et à
	intimider les opposants associatifs ou les journalistes notamment par des visites domiciliaires. De la
	même manière, la FSU condamne toutes interventions des tenants de l'agriculture industrielle
	dans les établissements scolaires, en particulier ceux de l'enseignement technique agricole, pour
	empêcher des débats sur les choix de types d'agriculture.
131	dans l'ensemble de la Fonction publique
134	En parallèle de la surenchère législative qui fait reculer les libertés fondamentales, certaines
	pratiques policières de maintien de l'ordre, ainsi que le déploiement de certaines unités (BAC) à
	des missions pour lesquelles elles ne sont pas formées, augmentent les risques pour la population,
	les jeunes, les habitant·es des quartiers populaires, notamment les jeunes et tout particulièrement
134	celles et ceux perçu·es comme noir·es ou arabes.
134	Rajout à la fin : D'autre part, la FSU s'associe aux démarches pour faire reconnaître le crime d'Etat
135	constitué par le massacre de manifestant.es algérien.nes le 17 octobre 1961 dans les rues de Paris.
133	La mobilisation suite à la mort de Georges Floyd aux États-Unis, comme celle d'Adama Traoré en
	France, ainsi que le mouvement <i>Black Lives Matter</i> ont agi comme révélateurs et permis d'ouvrir le débat.
	ic uchat.

N° de	Amondomonto
paragraphe	Amendements
139	La réforme de la justice dans le cadre de la loi du 23 mars 2019 de la programmation 2018-2022 et
	de réforme pour la justice des mineur·es, a vu
149	Au contraire de cette démarche inefficace, la légalisation de l'usage du cannabis et la
	réglementation de sa vente, incluant la protection des mineur·es, représenteraient une solution
	qui permettrait entre autres un rééquilibrage des moyens de répression vers la prévention, dans
	un objectif de santé publique.
156	La parole et les actes racistes se banalisent
156	A l'occasion de la pandémie, les expressions d'antisémitisme ont été nombreuses, notamment lors
	de manifestations contre le passe sanitaire ; le racisme anti-asiatique a été exacerbé.
157	Elle s'alarme de la recrudescence des actes antisémites qu'elle dénonce fermement, et refuse leur
	instrumentalisation qui vise à amalgamer antisionisme et antisémitisme.
158	La FSU est favorable au droit de vote des étranger·es, résidant en France, à toutes les élections.
159	Les personnes racisées (victimes de racisme) subissent souvent parfois des discriminations
	croisées, comme les femmes de confession musulmane, victimes de discriminations liées à leur
	genre et à leur religion, traduction de l'islamophobie (qui qualifie les situations de rejet, de
	violence, de stigmatisation des musulman·es ou des personnes perçues comme telles),
	construction idéologique et politique issue de l'extrême droite.
163	La loi ELAN a provoqué une véritable régression
168	Harmoniser « LGBTQI + » partout où c'est possible
182	Commencer la paragraphe par : Ainsi
	Finir par : A l'inverse de ce discours, la France a les moyens et se doit d'accueillir les exilé-e-s,
	d'Afghanistan et d'ailleurs.
190	Rajout à la fin : La FSU dénonce les politiques migratoires hostiles aux refugié.es qui entraînent des
	catastrophes humaines, entre autre dans les mers et océans sans respecter le droit maritime inter-
210	national.
218	À l'heure actuelle, la colonisation, les violations quotidiennes des droits humains et l'apartheid
	dont sont victimes les Palestinien·nes rendent de fait très difficile caduque la solution de deux
220	États, portée historiquement lors des accords d'Oslo.
220	La FSU ne se reconnaît par ailleurs aucunement dans la politique colonial sioniste, d'annexion
220	continue des territoires occupés. ()
220	Elle se prononce pour des sanctions contre l'État d'Israël tant qu'il ne respectera pas le droit
223 BIS	international, notamment sur les implantations illégales.
223 BIS	Nouveau paragraphe : Le Rwanda
	Le récent rapport officiel concernant l'attitude de l'État français lors du génocide rwandais reconnaît enfin les lourdes responsabilités de celui-ci, sans pour autant mettre en cause la
	politique africaine globale de la 5e République et sans en tirer toutes les conclusions. La FSU
	soutient les historien.nes et organisations œuvrant pour mettre en évidence la responsabilité de
	l'État français dans le génocide au Rwanda.
225	Après : De nombreux rapports ont mis en évidence le fait que les inégalités et violences se sont
223	renforcées à l'occasion de cette crise sanitaire, économique et sociale. Ajouter : Ces rapports
	mettent aussi en lumière les liens de deux systèmes qui se nourrissent l'un et l'autre : le
	capitalisme et le patriarcat.
227	Ajout en fin : la FSU met en place une cellule de veille des violences sexistes et sexuelles et travaille
	à la diffusion d'un matériel de prévention.
235	Rajouter à la fin : la FSU doit construire avec ses partenaires une plate-forme pour un appel à une
	grève féministe le 8 mars, tout en impulsant un travail de fond nécessaire (AG, stages, tournées
	dans les établissements, matériel,) pour mobiliser sur ces questions toute l'année.
246	Qu'elle continuera à combattre.
1	<u> </u>